

APPEL D'OFFRES - AVIS D'ENQUÊTES

PRÉFECTURE DES LANDES

ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE PRÉALABLE à la délivrance de quatre permis de construire pour la création d'une centrale de production d'énergie photovoltaïque sur la commune de Arue

Demandeur : CENTRALE SOLAIRE ARUE 1, CENTRALE SOLAIRE ARUE 2, CENTRALE SOLAIRE ARUE 3
représentées par M. Xavier BARBARO 4 rue Euler 75008 Paris

Une enquête publique unique portant sur le projet susmentionné, est ouverte en mairie de Arue (Au Bourg 40120) durant 31 jours consécutifs du mardi 13 juin 2017 au jeudi 13 juillet 2017 inclus.

Le Préfet des Landes est l'autorité compétente pour prendre les décisions des permis de construire.

M. Yves LESGOURGUES, Ingénieur en Chef des ponts-eaux et forêts, a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur.

Toute personne intéressée pourra consulter le dossier d'enquête comprenant notamment les demandes de permis de construire, l'étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale, en mairie de Arue aux jours et heures habituels d'ouverture au public, soit le mardi, mercredi et vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h, le jeudi et samedi de 8 h à 12 h et inscrire sur le registre ouvert à cet effet toute(s) observation(s) qu'elle jugera utile(s). Le dossier sera par ailleurs consultable sur le site internet des services de la Préfecture des Landes <http://www.landes.gouv.fr/enquetes-publicques-r337.html>

Les observations pourront être adressées par écrit à M. Yves LESGOURGUES, Commissaire Enquêteur, à l'adresse de la mairie de Arue ou par courriel à l'adresse suivante : mairiearue@wanadoo.fr pendant la durée de l'enquête et avant sa clôture.

Un poste Informatique sera mis à la disposition du public, en libre accès et gratuitement pour consulter le dossier aux jours et heures habituelles d'ouverture du public à la mairie de Arue.

M. Yves LESGOURGUES, recevra le public en mairie aux dates et heures suivantes : vendredi 16 juin 2017 de 9 h à 12 h - jeudi 29 juin 2017 de 9 h à 12 h - jeudi 13 juillet 2017 de 9 h à 12 h.

Copies du rapport et des conclusions du Commissaire Enquêteur seront déposées à la mairie de Arue et à la Préfecture des Landes (Direction Départementale des Territoires et de la Mer, Service Aménagement Habitat) et sur le site internet des services de la Préfecture des Landes où elles seront tenues à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Le Préfet,

741779-0

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Identification de l'organisme qui passe le marché :

COMMUNE DE SAINT-MARTIN-D'ONEY
1071 rte de Mont-de-Marsan 40090 Saint-Martin-d'Onoy
Tél. : 05 58 52 00 24 - Fax : 05 58 52 98 51 Email : mairiestmartindoney@wanadoo.fr

Mode de passation : Procédure adaptée - art. 28 du CMP

Objet du marché : Construction d'une maison des clubs.

Marché par allotissement : 01 : Gros-œuvre. 02 : Charpente, Couverture, Zinguerie, Bardage. 03 : Menuiseries extérieures, Fermetures. 04 : Menuiseries intérieures bois. 05 : Plâtrerie, Isolation. 06 : Chapes, Carrelage, Faïences. 07 : Peintures. 08 : Espaces verts. 09 : Chauffage/Ventilation, Rafraîchissement, Plomberie/Sanitaire. 10 : Électricité. 11 : Aménagements extérieurs - VRD

Date prévisionnelle de commencement des travaux : Septembre 2017

Durée prévisionnelle des travaux : 12 mois y compris période de préparation

Modalités d'obtention du marché : Les dossiers seront disponibles auprès de COPYTEL, 579 avenue Kennedy 40000 Mont-de-Marsan contre règlement des frais d'édition, ou en téléchargeant les pièces sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics accessible sur le site <https://www.landespublic.org>

Date de remise des offres : Lundi 10 juillet 2017 avant 16 h

Modalités de réception des offres : par courrier à l'adresse de la Mairie de Saint-Martin-d'Onoy ou dépôt en mairie contre récépissé. Les réponses électroniques seront acceptées.

Critères de jugement des offres : Classés par ordre décroissant. Prix : 60 % - Valeur technique : 40 %

Les offres sont susceptibles de faire l'objet d'une négociation.

Date d'envoi à la publication : Mercredi 14 juin 2017

741833-0

PRÉFECTURE DES LANDES

AVIS ENQUÊTE PUBLIQUE « LOI SUR L'EAU » PRÉALABLE à l'autorisation unique au titre de l'ordonnance n° 2014-619 du 12 juin 2014 pour l'autorisation du système d'assainissement de Mont-de-Marsan Conte concernant les communes de Mont-de-Marsan, Saint-Avit, Mazerolles et Bretagne-de-Marsan

Demandeur : Mairie de Mont-de-Marsan représentée par son Maire

Une enquête publique portant sur le projet susmentionné, est ouverte en mairie de Mont-de-Marsan durant 39 jours consécutifs du mardi 04 juillet 2017 à 9 h au vendredi 11 août 2017 à 17h30 inclus.

Le Préfet des Landes est l'autorité compétente pour délivrer l'autorisation unique pour le système d'assainissement de Mont-de-Marsan Conte concernant les communes de Mont-de-Marsan, Saint-Avit, Mazerolles et Bretagne-de-Marsan.

M. Jean-Louis LEVET est désigné en qualité de Commissaire Enquêteur.

Toute personne intéressée pourra consulter le dossier d'enquête en mairie de Mont-de-Marsan, siège de l'enquête publique aux jours et heures habituels d'ouverture au public, soit du lundi au vendredi, de 8 h à 17h30 et le samedi de 8 h à 12 h et inscrire sur le registre ouvert à cet effet toute(s) observation(s) qu'elle jugera utile(s). Le dossier sera par ailleurs consultable sur le site internet des services de la Préfecture des Landes <http://www.landes.gouv.fr/enquetes-publicques-r337.html>.

Les observations relatives au projet pourront être envoyées à l'attention de M. le Commissaire Enquêteur, avant la clôture de l'enquête publique, soit par courrier à la mairie de Mont-de-Marsan (Hôtel de Ville, BP 305, 2 place du Général Leclerc 40011 Mont-de-Marsan Cedex), soit par courriel à l'adresse suivante : pref-aménagement@landes.gouv.fr avant le vendredi 11 août 2017 à 17h30. Elles devront porter la mention : « à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur (EP STEP Conte) ».

Un poste informatique sera mis à la disposition du public, en libre accès et gratuitement pour consulter le dossier aux jours et heures habituels de la mairie de Mont-de-Marsan.

M. Jean-Louis LEVET, Commissaire Enquêteur, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations dans les conditions suivantes : mardi 04 juillet 2017 de 09 h à 12 h - mercredi 12 juillet 2017 de 14 h à 17h30 - samedi 29 juillet 2017 de 09 h à 12 h - jeudi 03 août 2017 de 09 h à 12 h - vendredi 11 août 2017 de 14 h à 17h30.

Toute information portant sur ladite demande pourra être sollicitée auprès du maître d'ouvrage, Mairie de Mont-de-Marsan (Service assainissement de la régie des eaux 05 58 06 87 33).

Copie du rapport et des conclusions du Commissaire Enquêteur sera déposée dans la mairie de Mont-de-Marsan (40000) et à la Préfecture des Landes (Direction Départementale des Territoires et de la Mer, Service Police de l'Eau et Milieux Aquatiques) et sur le site internet des services de la Préfecture des Landes où elles seront tenues à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Le Préfet,

741778-0

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE
Marché de travaux

Identification de l'organisme qui passe le marché :

COMMUNE DE BROCAS
44 place Robert Bézos 40420 Brocas Tél. : 05 58 51 40 68

Procédure de passation : Procédure adaptée (article 28 du CMP)

Objet du marché : Étude de restauration et requalification de l'étang des Forges et de ses abords

Division en lots : 3 lots - Des variantes seront-elles prises en compte : Oui

Contenu du dossier de candidature : Les éléments à remettre à l'appui de la candidature sont indiqués dans le Règlement de la Consultation.

Composition de l'équipe candidate : Cette procédure est ouverte à des candidats se présentant à titre individuel ou sous forme d'un groupement.

Critères de sélection des offres : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous : Valeur technique : 60 % Prix : 40 %

Délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date de réception des offres.

Date prévisionnelle de démarrage des prestations : fin juillet 2017

Durée de la mission : 7 mois

Lieu où l'on peut retirer le dossier de consultation : Les documents relatifs au marché pourront être retirés gratuitement à la commune de Brocas 44 place Robert Bézos 40420 Brocas Tél. : 05 58 51 40 68. Mail : mairie.brocas@wanadoo.fr

Où sur le site : <https://marchespublics.landespublic.org>

Date limite de réception des dossiers : le mercredi 5 juillet 2017 à 12 h.

Les soumissionnaires doivent adresser leur candidature avant les date et heure limites à : M. le Maire, Commune de Brocas, 44 place Robert Bézos 40420 Brocas, sous pli recommandé avec accusé de réception, ou le déposer au siège contre récépissé à cette même adresse. L'enveloppe portera la mention « Étude de restauration et requalification de l'étang des Forges et de ses abords - NE PAS OUVRIR ».

Les candidats peuvent également remettre leur offre via la plateforme de dématérialisation www.landespublic.org

Date d'envoi de l'avis à la publication : 13 juin 2017

741809-0

ABONNEZ-VOUS
contact@annonces-landaises.com